

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE LA ROQUE-ESCLAPON**

**NOMBRE DE MEMBRES :**

Afférents au Conseil Municipal : 11  
En exercice : 11  
Qui ont pris part à la délibération : 11

Date de convocation

Date d'affichage

25 Août 2020

25 Août 2020

**SEANCE DU PREMIER SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT**

**N° 2020-43.**

L'an deux mille vingt, le Premier du mois de SEPTEMBRE, à dix-huit heures trente minutes, Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame **PEREZ LEROUX Nathalie**, Maire de la Commune, Conseillère Départementale,  
**Présents** : Messieurs PERRIMOND Bernard, PERRIMOND Jean-Noël, BELISAIRE Thomas, Adjointes Mesdames BREZINA Yana, MOREL Annick, OLIVIER Françoise, Conseillères Municipales, Messieurs FABRE Guillaume, BELISAIRE Louis, ORSET Loïc, BONOME Stéphane, Conseillers Municipaux.

**Secrétaire de séance** : Madame BREZINA Yana.

**Objet** : **Nomination des membres du Conseil Municipal au Conseil d'Exploitation du Camping Municipal.**

Madame le Maire rappelle la délibération n° 1432 du 18 décembre 2009 par laquelle il a été créé à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2010 un budget individuel M4 pour exploiter le Camping Municipal « Notre-Dame ».

La Régie de recettes chargée de l'exploitation du Camping Municipal, service public industriel à caractère industriel et commercial SPIC est dotée de la seule autonomie financière.

La Régie de recettes pour l'encaissement des droits d'entrées au Camping par délibération du 29 Mai 1998, modifiée les 12 Juin et 25 Septembre 2009 est rattachée au budget autonome M4 du Camping, les recettes sont encaissées sur ce même budget.

Les dispositions antérieurement délibérées demeurent sans changement.

Sur proposition de Madame le Maire, les membres du Conseil Municipal suivants ont été nommés pour faire partie du Conseil d'Exploitation, il s'agit de Madame PEREZ LEROUX Nathalie, Monsieur PERRIMOND Jean-Noël, et Madame BREZINA Yana.

Madame le Maire, sur proposition du Conseil d'Exploitation du Camping Municipal désigne Madame GOURGUECHON Corinne, pour remplir les fonctions de Régisseur des Recettes titulaire, agent communal nommé après avis favorable de Madame la Trésorière par arrêté municipal du 05 Mai 2009.

En cas d'absence, maladie ou tout autre motif, Madame GOURGUECHON Corinne sera remplacée par Madame MORIN Sylvie, désignée en qualité d'agent Régisseur des recettes suppléante de la régie de recettes le 05 Mai 2009.

Sur la proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal a désigné Chantal REBUFFEL, Attachée Territoriale, Directeur de la Régie des Recettes du Camping Municipal.

Fait et délibéré en Mairie de La Roque-Esclapon, les jour, mois, et an susdits.

Pour copie certifiée conforme à l'acte original.

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE  
APRÈS DÉPÔT EN PRÉFECTURE  
Le : ..... 08 SEP. 2020 .....  
ET PUBLICATION OU NOTIFICATION  
Le : ..... 08 SEP. 2020 .....  
Le Maire

*M. Perez Leroux*

Madame Le Maire,  
Nathalie PEREZ LEROUX

*Nathalie Perez Leroux*

